

ECOLE NATIONALE DES CHARTES

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e de recherche en production, traitement et analyse de données, ouvert au titre de l'affectataire ECOLE NATIONALE DES CHARTES, session 2022

La Directrice de l'Ecole nationale des chartes Michelle BUBENICEK,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e de recherche en production, traitement et analyse de données, ouvert au titre de l'affectataire ECOLE NATIONALE DES CHARTES, au titre de l'année 2022 :

Monsieur BARRY Pierre, administrateur territorial hcl, président, Ecole nationale des Chartes, Paris ;
Madame GREZKA Aude, IGR 1er cl, experte, Centre national de la recherche scientifique, Villetaneuse ;

Madame MANGANO Helene, IGR hcl, Université PSL, Paris ;

Madame DEGES-SELVES Camille, conservatrice en chef, Ecole nationale des chartes, Paris ;

Monsieur MATHIS Rémi, conservateur des bibliothèques, Ecole nationale des chartes, Paris.

Fait à Paris, le 9 septembre 2022,

